



BIBLIOTHEQUE COMMUNALE DE RODEREN

le 14 mai 2016
n° 63

BIBLIO INFOS

Ouverture de la Bibliothèque
le mardi de 16h à 18h
le mercredi de 17h00 à 19h00
le jeudi de 16h à 18h00
le samedi de 9h30 à 11h30

Concours de dessin



Vous avez entre 3 et 15 ans et vous aimez dessiner ou peindre, vous pouvez participer au concours de dessin organisé par la bibliothèque sur le thème :

*« Vacances imaginaires
Vacances de rêve »*



ATTENTION

- Venez chercher une feuille de dessin à la bibliothèque à partir du 1er juin
- Remplissez le formulaire et l'autorisation parentale au dos de la feuille.
- Utilisez des crayons, des feutres, des pinceaux et/ou des ciseaux et laissez s'exprimer votre imagination.
- Rapportez votre œuvre à la bibliothèque le 21 juin au plus tard.



Tous les dessins seront exposés à la bibliothèque cet été.

Il y a 3 catégories:

3 à 7 ans (école maternelle et CP)

7 à 11 ans (école élémentaire)

11 à 15 ans (collège)

La remise des prix aura lieu mercredi 28 juin à la bibliothèque .

Le règlement complet est disponible à la bibliothèque et sur le site de la mairie
www.roderen.fr

Règlement du concours de dessin

Article 1 – La Bibliothèque Communale de Roderen organise un concours de dessin gratuit et individuel ouvert à tous les enfants et adolescents sur le thème des vacances.

Article 2 - Les dessins porteront sur le thème suivant :

" vacances imaginaires, vacances de rêve "

Tous les styles (cubique, pointilliste, classique, moderne, futuriste, design, réaliste...) et toutes les techniques graphiques (feutres, gouaches, crayon, découpages-collages, graffitis, tampons...) pourront être utilisés pour la réalisation des oeuvres.

Article 3 – Le lancement du concours aura lieu le 1^{er} juin 2016.

Les participants sont invités à faire un dessin sur une seule face d'une feuille de format 24x32 cm **à chercher à la bibliothèque de Roderen**. Le nom, le prénom, l'âge, l'adresse, le numéro de téléphone du participant ainsi qu'une autorisation parentale devront figurer au dos du dessin. Chaque participant ne pourra présenter qu'un seul dessin.

Article 4 – Les participants feront parvenir leur dessin à la bibliothèque de Roderen aux horaires d'ouverture. La date limite est fixée au 21 juin 2016

Article 5 - Un jury composé de bénévoles sélectionnera les oeuvres qui leur sembleront les plus remarquables selon les critères suivants : respect du thème, originalité, qualité artistique pour chacune des catégories d'âge suivantes :

- moins de 7 ans (classe de maternelle et CP)
- de 7 à 11 ans (classes de CE1-CE2-CM1-CM2)
- de 11 à 15 ans (Collège)

Article 6 - La remise des prix aura lieu le mercredi 29 juin à 18h à la bibliothèque de Roderen. Les lots des gagnants devront être acceptés tels quels et ne pourront être ni échangés ni remboursés. Les dessins seront exposés à la bibliothèque cet été. La photo des gagnants sera publiée dans la presse locale et sur le site internet de la commune de Roderen.

Article 7 - Les participants autorisent, en cas de sélection en tant que lauréats, la représentation gratuite de leurs oeuvres dans le cadre de ce concours et s'engagent à céder tous leurs droits sur leur dessin. Du seul fait de leur participation au concours, les participants autorisent les organisateurs à reproduire et utiliser leurs dessins avec leurs noms et prénoms dans les diverses activités d'information du grand public sans que cette utilisation puisse conférer aux participants un droit à rémunération ou un avantage quelconque.

Article 8- Les organisateurs ne retourneront aucun dessin, sélectionné ou non. A partir du 1er septembre les dessins pourront être repris à la bibliothèque de Roderen aux heures d'ouverture.

Article 9- Si par suite d'un cas de force majeure, le concours devait être modifié ou annulé, les organisateurs ne sauraient être tenus pour responsables.

Article 10- Le fait de participer au concours suppose l'acceptation de ce règlement. Aucun recours sur le mode de l'organisation ou sur les résultats du concours ne sera accepté. Les décisions seront sans appel.